

Le budget consolidé 2013 de la formation continue

Ce budget représente la somme des budgets formation continue de 4 composantes:

- 1- Le SUDES
- 2- Le CUEEP
- 3- L'IAE
- 4- L'IUT

Le budget formation continue de l'IUT est constitué de 671 000 € qui sont le montant des ressources perçues par le SUDES pour l'activité de l'IUT de l'année précédente (2012).

Les recettes prévisionnelles réelles nouvelles en 2013 s'élèvent donc à :

11 482 535 € - 671 000 € (IUT) **soit 10 811 535** (10 143 451 € en 2012) soit une légère hausse des recettes prévisionnelles. (+ 6,6%)

RECETTES							
	Ministère Education Nationale	Autres ministères	Collectivités territoriales et locales	Autres organismes publics	Union Européenne	Divers ressources	Total recettes FC
SUDES	178 104	-	1 233 565	49 473	26 950	2 486 500	3 974 592
							-
CUEEP	-	558 145	1 850 000	756 000	-	2 167 783	5 331 928
IUT			448 184			222 816	671 000
IAE		30 000	159 600	32 409		1 283 006	1 505 015
TOTAL	178 104	588 145	3 691 349	837 882	26 950	6 160 105	11 482 535
2012	151 944	105 000	4 050 346	821 818	16 000	5 498 343	10 643 451
2011	223 684	280 000	3 892 888	870 000	90 434	5 850 782	11 207 788
2010	171 000	250 000	3 817 699	500 000	73 950	5 518 222	10 330 871
2009	158 000	333 403	2 603 531	445 000	20 000	4 913 496	8 473 430

46,4 % des ressources proviennent des financeurs du secteur « public »
 53,6 % sont des financements du secteur privé (Entreprises, OPCA, FONGECIF, Individuels)
 Cette répartition est stable.

DEPENSES

	Formation continue Licence	Formation continue Master	Formation continue Autres	Total formation	IMMO et Contribution	Autres dépenses	Total formation continue
--	-------------------------------	------------------------------	------------------------------	-----------------	-------------------------	-----------------	-----------------------------

SUDES	1 516 973	1 168 560	843 069	3 528 602	156 189	289 801	3 974 592
CUEEP	838 600	95 392	3 635 519	4 569 511	293 280	469 137	5 331 928
IUT	369 416			369 416		301 584	671 000
IAE	257 400	1 011 700		1 269 100	133 000	102 915	1 505 015
TOTAL	2 982 389	2 275 652	4 478 588	9 736 629	582 469	1 163 437	11 482 535
2012	2 531 402	2 228 457	4 113 235	8 873 094	649 203	1 121 155	10 643 451
2011	2 536 864	2 647 353	4 318 064	9 502 281	884 289	1 188 218	11 574 788
2010	1 496 048	1 214 322	6 637 012	9 347 382	1 065 861	705 213	11 118 456
2009	1 611 179	976 185	7 295 151	9 882 515	560 073	662 782	11 105 370

Formation Continue

Projets 2013

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat d'établissement 2010-2014 et afin réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés, les actions suivantes sont programmées en 2013 :

Poursuites des actions entreprises durant les années précédentes du contrat qui doivent être confortées:

- **Poursuite de la mise en place de blocs de compétences**
 - o Dans les différentes composantes de l'université
 - o Mise en place d'une communication spécifique

- **Extension des formations accessibles dans le cadre des contrats de professionnalisation**
 - o Travail avec les responsables de formation
 - o Relations avec les OPCA
 - o Information du public potentiel et mise en place d'une communication spécifique

- **VAE et entreprises**
 - o Renforcement des accompagnements d'entreprises ou d'organisations dans la mise en œuvre de la VAE (montée en qualification des personnels, GPEC...)
 - o Pilotage du groupement inter certificateurs au travers de la convention passée avec OPCALIA
 - o Etude qualitative en direction des bénéficiaires de VAE depuis 2002 sur les effets de la VAE
 - Impact sur les carrières
 - Reconnaissance par le monde socio-économique
 - Publication des résultats

- **Mise en place du portefeuille électronique de compétences pour un public formation continue**
 - o Expérimentation de l'outil
 - o Evolutions à apporter à cet outil dans le cadre d'une gestion de carrière et d'une utilisation en VAE

- **Mise en place d'une aide individualisée en direction des stagiaires de DAEU**
 - o Mise en place de sessions AIOP
 - o Mobilisation des CFC du SUDES pour les aider à connaître les pré-requis nécessaires à la poursuite d'études

- **Evolution du DAEU**
 - o Poursuites des actions nécessaires pour remédier aux problèmes : actions qualifiantes en parallèle au DAEU avec l'IUT, Extension à d'autres domaines

- Travail interuniversitaire sur l'harmonisation des pratiques (contenu, évaluation des connaissances, modalités de délivrance du diplôme...)
- **Continuité du travail engagé sur l'accompagnement des pôles de compétitivité et d'excellence**
 - Mise en place de formations spécifiques
 - Exploitation des résultats pour la mise en place de nouveaux diplômes pour la future campagne d'habilitation.

Nouveaux chantiers :

- Dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels, aménagement de l'ensemble de la filière métiers de la formation pour répondre aux besoins d'obtention d'un master pour les formateurs de la région Nord-Pas de Calais :

Il s'agit de mettre en œuvre le modèle développé dans l'appel à projet IDEFI à savoir :

- Co-construire, co-élaborer et copiloter le projet de formation entre OF et université
- s'inscrire dans la logique de la FTLV et s'appuyer sur la VAE pour rationaliser et diversifier les parcours d'accès à la certification universitaire
- individualiser le parcours de professionnalisation et accompagner individuellement et collectivement ces parcours,
- articuler Formation Initiale et Formation Permanente
- puiser dans l'offre de formation existante au sein des filières de sciences de l'éducation de l'université,
- (et) valoriser les actions de formation suivies par les personnes au sein de leur organisme ou via le catalogue régional de la mission APAF du C2RP (formations déjà suivies ou à venir)
- associer les différents partenaires (politiques, économiques et sociaux) à la mise en œuvre du dispositif au profit :
 - de la capitalisation des expérimentations et démarches initiées par les personnes
 - et de la constitution d'un réseau d'acteurs de la professionnalisation (qui pourraient en outre intervenir dans nos filières plus « classiques »)
- mettre à disposition une plateforme de ressources formatives mais aussi d'échanges et de collaboration dédiés au dispositif de professionnalisation,
- hormis les situations de VAE totale, dimensionner le parcours de professionnalisation en fonction des acquis de l'expérience et du projet, parcours qui sera contractualisé sur un temps défini
- faciliter l'entrée en formation : sécuriser les parcours et recourir, dans certains cas, aux différents contrats possibles, tel le contrat de génération, pour favoriser le remplacement des formateurs engagés dans la professionnalisation et leur dégager du temps pour la formation
- associer, au dialogue social sur l'évolution des compétences, les partenaires sociaux des organismes impliqués,
- s'inscrire dans une démarche de recherche.

Le résultat de l'activité formation continue 2011 des composantes

Les recettes « formation continue » sont payées après réalisation des actions et au vue de l'activité réellement réalisée. (Les heures stagiaires effectivement attestées par les attestations de présences)

Nous ne pouvons donc présenter à ce jour que les résultats 2011, les bilans 2012 ne pourront se faire que quand les recettes sont encaissées (paiement sur service fait et règlement du solde de la subvention du conseil régional vers juillet 2013) qu'en septembre 2013.

Le montant total généré par l'activité formation continue (hors formation spécifique) est de 2 583 381,84 € soit une progression de + 65 % par rapport à 2011 qui s'explique essentiellement par une augmentation très importante des contrats de professionnalisation.

L'activité des différentes composantes en formation continue n'est pas également répartie. Cette activité est le reflet de la demande et de l'aménagement des filières à l'accueil du public « formation continue ».

Elle dépend également des ressources humaines disponibles. Les secteurs sous encadrés en formation initiale recueillent aussi les demandes les plus nombreuses en formation continue (Economie, gestion, informatique).

Comme en formation initiale, la reprise d'étude dans les domaines scientifiques apparaît souvent comme plus difficile.

Il convient d'élargir et de réorienter l'activité en science vers des secteurs qui prennent en compte les besoins en qualification pour les plus de 35 ans, de travailler sur une offre différente de celle ouverte en formation initiale. Cette refonte de notre offre est en cours de réalisation (mise en place de modules ouverture des conférences pour permettre aux ingénieurs et cadres de mettre à jour leurs compétences, diffusion des résultats de la recherche, ...)

Les frais de gestion prélevés par le SUDES pour son fonctionnement s'élèvent à 393 838,05 € soit environ 10 % des recettes du SUDES en qualité de service commun de formation continue.

Les « reliquats formation continue » peuvent être utilisés pendant une période de trois ans pour des dépenses formation continue. Certaines composantes souhaitant effectuer des opérations importantes, épargnent leur solde.

BILAN DES COMPOSANTES 2011

Activité 2011	Programme Régional de Formation 2010/2011	Contrat de professionnalisation	Entreprises (CIF, Plans et Individuels)	Total recettes par composante	Frais de gestion SUDES	Contribution aux charges communes	Dépenses d'investissement et fonctionnement	Frais de déplacement	Vacations	Frais d'inscription	Rémunération	Total dépenses par composante
Faculté SES	57 641,10 €	330 440,12 €	233 936,75 €	622 017,97 €	130 623,77 €	49 761,44 €	59 799,40 €	357,05 €	58 917,41 €	46 759,44 €	79 576,22 €	425 794,73 €
IEEA	51 494,19 €	491 600,60 €	22 351,47 €	565 446,26 €	118 743,71 €	45 235,70 €	102 251,27 €	- €	71 451,87 €	39 094,33 €	- €	376 776,89 €
MATHEMATIQUES	3 135,00 €	- €	- €	3 135,00 €	658,35 €	250,80 €	14 770,60 €	- €	- €	- €	- €	15 679,75 €
IUT A	564 686,10 €	171 440,19 €	91 811,97 €	827 938,26 €	66 235,06 €	66 235,06 €	- €	- €	- €	9 203,69 €	- €	141 673,81 €
PHYSIQUE	31 341,14 €	7 955,93 €	1 894,07 €	41 191,14 €	8 650,14 €	3 295,29 €	6 295,49 €	- €	- €	860,38 €	- €	19 101,30 €
CHIMIE	13 759,35 €	29 076,43 €	- €	42 835,78 €	8 995,51 €	3 426,86 €	38 000,01 €	1 241,00 €	- €	2 340,37 €	- €	54 003,75 €
SCIENCES DE LA TERRE	50 784,36 €	- €	27 488,05 €	78 272,41 €	16 437,21 €	6 261,79 €	8 993,53 €	- €	- €	735,58 €	- €	32 428,11 €
GEOGRAPHIE	12 036,75 €	- €	10 738,37 €	22 775,12 €	4 782,78 €	1 822,01 €	19 104,80 €	456,93 €	11 547,77 €	996,38 €	- €	38 710,66 €
POLYTECH LILLE	7 444,80 €	- €	27 845,31 €	35 290,11 €	7 410,92 €	2 823,21 €	111,38 €	130,80 €	- €	574,67 €	57 992,23 €	69 043,21 €
BIOLOGIE	15 656,85 €	- €	5 022,00 €	20 678,85 €	4 342,56 €	1 654,31 €	- €	- €	- €	1 675,19 €	- €	7 672,06 €
Licence Aménagée	8 107,44 €	- €	- €	8 107,44 €	1 702,56 €	648,60 €	2 338,70 €	- €	- €	- €	- €	4 689,86 €
IESP	- €	- €	315 693,50 €	315 693,50 €	25 255,48 €	23 677,01 €	113 839,20 €	7 523,96 €	32 636,16 €	580,67 €	50 000,00 €	253 512,48 €
TOTAL	816 087,08 €	1 030 513,27 €	736 781,49 €	2 583 381,84 €	393 838,05 €	205 092,08 €	365 504,38 €	9 709,74 €	174 553,21 €	102 820,70 €	187 568,45 €	1 439 086,61 €